

Courrier des lecteurs

Ces justiciers se trompent de cible

Lettre du jour

Loisin (F), 30 août Voici 78 ans que je défends la cause animale, et 74 que je ne manque pas une représentation du Cirque Knie, sans compter les répétitions commentées. Et je ne vois aucune incompatibilité entre ces deux options (...).

Le regretté Freddy Knie Senior nous expliquait déjà que le travail en piste reproduit dans une large mesure ce que l'animal pourrait affronter dans la nature, en tenant ses sens en éveil, en mobilisant son attention et sa dextérité, en développant le meilleur de ses facultés cognitives (...). Les séances de travail sont toutes publiques, et les spectateurs qui suivent l'éducation d'un cheval, d'un chameau, d'un zèbre, d'un éléphant, peuvent constater que non seulement les châtimens corporels n'existent pas, mais que personne, jamais, ne

sanctionne une faute par des cris ou des reproches. (...) Quant au prétendu isolement que subiraient les animaux de cirque et à la tristesse qu'ils exprimeraient, il est remarquable de voir évoluer ensemble sur la piste 24 étalons qui s'élancent dans une chorégraphie magnifique sans un coup de dents ni une ruade. Par ailleurs, au cours des années, les enclos se sont agrandis (...). La LSCV (Ligue Suisse contre la vivisection et pour les droits de l'animal) qui accomplit par ailleurs un travail remarquable, se trompe gravement de cible (...) en citant dans son flyer des exemples ou en publiant des photos qui n'ont aucun rapport avec Knie. Et pour terminer, précisons que nous ne défendons pas que le Cirque Knie. Il existe, en France et ailleurs, de petits cirques familiaux qui font preuve d'une éthique remarquable. (...)

Clotilde Aleinick



LAURENT GUIRAUD

Adieu les éléphants!

Vernier, 28 août C'est la dernière fois que les éléphants sont de la tournée du Cirque Knie. Je comprends ses raisons. Entre la pression des associations qui défendent les animaux et les conditions de plus en plus difficiles qui prévalent dans nos villes, le Cirque a dû se résoudre à renoncer à les emmener avec lui à la rencontre du public. Pourtant quel émerveillement, quelle surprise exceptionnelle que de voir dans sa ville, sa rue, des éléphants et de les accompagner sur leur chemin vers la gare. Quel plaisir de rire de la drôle de tête des passants et de celle de nos plus hautes autorités les saluant. Je me souviendrai d'ailleurs longtemps de cette séance du Grand Conseil au cours de laquelle nous avons eu à traiter d'une résolution que j'avais déposée pour que cette tradition se

poursuive, résolution que tous les partis avaient soutenue, chacun pour des raisons plus étonnantes les unes que les autres. (...) La perte de cet événement est aussi celle de notre passé et de celui de notre cité. La mémoire s'enrichit grâce à des rituels communs, s'appuyant sur des objets concrets. Or quoi de plus concret qu'un éléphant? (...) Mais d'autre part, comment espérer faire aimer l'éléphant aux enfants, et à travers lui la nature, et faire en sorte qu'ils veuillent l'y préserver en liberté, s'ils ne l'ont jamais connu autrement que derrière des barrières? (...)

Christina Meissner, députée UDC

Séjour bénéfique

Onex, 2 septembre En juin dernier, suite à un malaise, j'ai dû faire appel à SOS Médecins. Un médecin est arrivé très

rapidement, il a été d'une grande aide en me rassurant et en m'aidant à me préparer pour l'arrivée des ambulanciers qui, à leur tour, ont été d'un dévouement exemplaire. Après maints examens et analyses, j'ai été transférée du service des Urgences des HUG à Beau-Séjour, où l'accueil a été très chaleureux et le personnel soignant admirable: médecins, infirmières et soignants à l'écoute, prenant le temps de me

Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à **courrier@tdg.ch**, ou à **Tribune de Genève, courrier des lecteurs, case postale 5115, 1211 Genève 11**. Votre texte doit être concis (1400 signes maximum), signé et comporter vos adresse et téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres.

donner toutes les explications voulues. Je tiens donc à exprimer ma gratitude à tous ces intervenants, grâce à qui mon séjour a été bénéfique et me laisse le souvenir d'un personnel exerçant son métier avec le cœur.

G. Karunaratra

Produits sans gluten à Genève

Genève, 2 septembre C'est très bien de parler de l'intolérance au gluten, mais à Genève, il y a une bonne vingtaine de restaurants qui proposent une cuisine sans gluten et aussi sans produits laitiers (allergie alimentaire fréquente et dont vous ne parlez pas), les listes sont sur Internet. Quant au pain de M. Wolfsberg, sûrement délicieux, il n'est disponible que sur commande.

Paola Heyd

Ménageons des routes sûres pour les réfugiés

L'invitée

Gauri van Gulik
Amnesty International*



En l'espace de quelques jours, trois nouvelles tragédies se sont ajoutées à la longue liste de drames ayant déjà causé un nombre record de réfugiés et de migrants cette année. Selon le HCR, 2500 personnes ont perdu la vie en tentant de gagner l'Europe depuis le 1er janvier 2015.

Mercredi 26 août 2015, 52 cadavres ont été retrouvés dans la coque d'un navire, à environ 30 milles nautiques des côtes libyennes. Jeudi 27 août, des policiers autrichiens ont découvert les cadavres de 71 personnes, dont des enfants, entassés dans un camion abandonné le long de l'autoroute reliant Budapest à Vienne. Et dans la nuit du 27 au 28 août est tombée la nouvelle d'un nouveau naufrage tragique au large de Zuwara, en Libye.

Ces horreurs n'étaient ni imprévisibles, ni exceptionnelles. Ces dizaines de morts - entassés dans des camions ou des bateaux, à la recherche de la sécurité ou d'une vie meilleure - sont une conséquence tragique de l'incapacité des dirigeants européens à proposer des voies sûres d'entrée en Europe. Ces tragédies aujourd'hui quotidiennes sont la honte collective de l'Europe.

Quelques jours plus tôt Amnesty International avait rendu compte de la situation à la frontière gréco-macédonienne, où jusqu'à 4000 réfugiés se sont retrouvés piégés à la suite de la fermeture de la frontière par la Macédoine. Des unités de la police paramilitaire ont bloqué la frontière avec du fil barbelé et ont tiré des grenades incapacitantes sur des familles,

sous le choc, qui avaient fui la guerre en Syrie.

Un peu plus haut sur la route migratoire des Balkans, en Hongrie, la police a récemment tiré des gaz lacrymogènes dans un centre d'accueil bondé, et les autorités hongroises ont érigé une clôture de fils barbelés le long de la frontière avec la Serbie afin d'empêcher

«L'Europe n'assume pas sa responsabilité dans cette crise mondiale sans précédent»

les réfugiés et les migrants de passer.

Amnesty International vient également de rentrer de Lesbos, l'une des îles grecques qui sont en première ligne dans la crise des réfugiés en Europe. Les autorités, débordées et manquant de ressources, ne parviennent pas à faire face à la très forte hausse du nombre de personnes qui débarquent sur l'île - 33 000 depuis le 1er août. En conséquence, des milliers de personnes, dont de nombreux réfugiés syriens, vivent dans des conditions d'hygiène déplorables.

Toutes ces crises sont les symptômes d'un même problème: l'Europe n'assume pas sa responsabilité dans cette crise mondiale sans précédent. Les pays européens doivent s'entendre autour d'une augmentation significative du nombre de réinstallations de réfugiés ainsi qu'une augmentation du nombre de visas humanitaires accordés et des possibilités de rapprochement familial.

* Directrice adjointe du programme Europe et Asie centrale d'Amnesty International.

Lu sur <http://blog.tdg.ch>

L'initiative du MCG est conforme au droit

Eric Stauffer: Le 9 septembre 1966, la Suisse et la France ont conclu une Convention en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune. La règle adoptée impliquait l'imposition du revenu du travail, au lieu où s'exerce l'emploi. Ainsi, les travailleurs frontaliers exerçant leur activité chez nous ne peuvent qu'être imposés ici. Genève n'a jamais dérogé à cette règle. Selon l'Accord du 22 juin 1973, dans lequel la Confédération suisse n'est pas partie, le Conseil fédéral s'étant limité à signer cet Accord pour le compte de Genève, le Canton doit verser chaque année une compensation financière de 3,5% de la masse salariale brute des frontaliers. Il ne s'agit donc pas d'une Convention qui lie la

Suisse à la France, mais uniquement la République et canton de Genève à la France et cela, même si Genève a été représentée par le Conseil fédéral pour la signature finale. (...) Les sommes ainsi versées à la France privent annuellement le canton et les communes d'une somme d'environ 270 millions qui manquent cruellement pour répondre aux besoins de la population. (...)

http://promcg.blog.tdg.ch

Un tissu d'âneries

Philippe Souaille: Comment qualifier autrement le denier communiqué du MCG? La plus spectaculaire, c'est sans doute que, selon le MCG, la France voisine n'a pas besoin de rétrocession fiscale pour payer ses routes, ses fonctionnaires et ses écoles, puisque les frontaliers y dépensent leurs revenus! Selon ce principe, on peut donc supprimer les impôts un peu partout dans le monde. (...) Une autre est de prétendre que la Confédération n'est en rien concernée alors que c'est sa signature qui figure au pied du document et que c'est elle seule qui a compétence, par délégation de Genève depuis 1815, pour toutes les affaires internationales. Berne

risquerait d'y perdre directement plusieurs centaines de millions par an de rentrées fiscales en provenance de Genève, sans préjuger des retombées économiques et diplomatiques catastrophiques à prévoir. (...) Il n'est pas dans l'intérêt de Genève d'avoir des communes pauvres à ses portes, ni d'y voir s'y développer un sentiment anti-suisse...

http://philippesouaille.blog.tdg.ch

Migrations: principe du casseur payeur

Guy Mettan: (...) Si l'on recherche les causes profondes du flux de migrants qui assaillent les côtes grecques et italiennes et l'identité des responsables, émergent deux catégories de coupables: les dictateurs qui oppriment leurs peuples avec la complicité des multinationales et des banques occidentales qui financent l'exploitation inégalitaire des ressources nationales et corrompent les élites dirigeantes de ces pays, et les présidents d'Etats occidentaux qui, par caprice ou opportunisme politique, changent soudain d'avis avec une inconséquence criminelle et se mettent à déstabiliser des régimes qu'ils avaient naguère soutenus. (...)

http://guymettan.blog.tdg.ch

Vivarium de Thomas Kryzaniac

Alain Bagnoud: Dans une écriture tenue, Vivarium de Thomas Kryzaniac décrit le séjour dans une île d'un écrivain, de sa compagne, et d'un ancien admirateur venu sur place pour faire un documentaire sur l'auteur. Tout ça pourrait être paradisiaque: l'endroit exotique, le pittoresque, la découverte. Tout ça, au contraire est cauchemardesque. (...)

http://blogres.blog.tdg.ch

Savez-vous ce qu'est la Suisse?

Pierre Losio: (...) Guillaume Barazzone, savez-vous ce qu'est la Suisse? G.B.: (...) Lorsque je me rends à l'étranger et particulièrement dans des contrées lointaines où certaines personnes ne connaissent pas forcément bien la Suisse, je leur explique que la Suisse s'est construite sur l'unification de plusieurs minorités et que le système fédéraliste permet de garantir à chacune des minorités une autonomie tout en garantissant un cadre commun.

http://toutpasse.blog.tdg.ch

Tribune de Genève

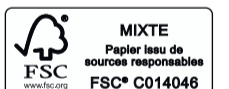
Adresse: 11 rue des Rois, 1204 Genève. Tél. 022 322 40 00 - Case postale 5115 - 1211 Genève 11.
Fax rédaction: 022 781 01 07
Adresse électronique: redaction@tdg.ch (non valable pour annonces et abonnements)
Internet: www.tdg.ch
Pour signaler vos manifestations: agenda@sr.tamedia.ch

Abonnements:

Tarifs pour la Suisse (TVA 2.5% incluse)
12 mois: Fr. 489.-
Courrier: Case postale 5306, 1211 Genève 11
Tél.: 0842 850 150 (lu-ve 8h-12h/13h30-17h)
Contact: www.tdg.ch/abonnement
Suspension et changement d'adresse temporaire: gratuit sur internet www.tdg.ch
Tél.: 0900 950 150 (Fr. 6. - appel et service compris. Tarif sur le réseau fixe.)
Autres services: Tél. 0842 850 150 Fax. 022 322 33 74

Rédacteur en chef responsable:

Pierre Ruetschi
Rédacteurs en chef adjoints: Denis Etienne, David Haerberli, Frédéric Julliard. **Directeur artistique:** Sébastien Contocollias. **Adjointe (resp. photo):** Ester Paredes.
Chefs d'édition: Michel Eggs, François Savary
Rubriques Genève: Xavier Lafargue. **Suisse:** Judith Mayencourt. **Monde:** Olivier Bot. **Economie:** Roland Rossier. **Sports:** Pascal Bornand. **Culture:** Pascale Zimmermann. **Opinion-dialogue:** Benjamin Chaix. **Samedi week-end:** Jérôme Estèbe. **Signé Genève:** Fabien Kuhn. **Internet:** Daniel Klopfenstein. **Blogs:** Jean-François Mabut (Jf.mabut@tdg.ch)



Médiateur: Daniel Cornu www.mediateur.tamedia.ch
Marketing - Club lecteurs: Fabrice Schoch
Tél.: 022 322 40 00, Fax 022 322 39 72
Une publication de Tamedia Publications romandes SA
Pietro Supino, éditeur
Serge Reymond, directeur général
Publicité Print Suisse romande
Tamedia Publications romandes SA
Rue des Rois 11, 1204 Genève 11
+41 22 322 34 25
publicite.geneve@sr.tamedia.ch
Publicité Print Suisse allemande
Tamedia Publications romandes SA
Werdstrasse 21, 8021 Zürich
Tél. + 41 44 251 35 75
publicite.zuerich@sr.tamedia.ch
Annonces
Guichet: rue des Rois 11, 1204 Genève 11.
www.mytamedia.ch - référence point-annonces

Tirage contrôlé (REMP 2014)

43 860 exemplaires

Audience (Mach Basic 2014-2)

114 000 lecteurs

Indications des participations importantes selon l'article 322 CP:

CIL Centre d'Impression Lausanne SA, Editions Le Régional SA, homegate AG, LC Lausanne-cités SA, LS Distribution Suisse SA, Société de Publications Nouvelles SPN SA
Imprimé en Suisse
Tous les droits sont réservés. Toute réimpression, copie de texte ou d'annonce, ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou électroniques, sont soumis à l'approbation préalable de la rédaction. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite.